

La CGT 1er syndicat de Radio France

Avec un peu plus de **27% des suffrages exprimés**, la CGT renforce sa place de **premier syndicat dans l'entreprise**. Une majorité de salarié-es ont choisi de voter pour des élu-es et un syndicalisme combatif et revendicatif et nous les en remercions. C'est important face aux échéances à venir : incertitudes quant au financement de l'audiovisuel public, négociation du futur contrat d'objectifs et de moyens, projets divers de restructuration, de holding, de rapprochement avec France Télévisions...

Le point noir de ce premier tour de scrutin, c'est la **faible participation** : un peu plus de 43%. A qui la faute ?

L'obstination de la direction à imposer ces élections à l'orée des vacances d'été, avant même que la justice ne se prononce sur le recours d'une majorité de syndicats contre un CSE unique pour France Bleu, n'y est sans doute pas pour rien.

Cette faible participation nous contraint à **un second tour qui aura lieu du 5 au 10 juillet**. Il est crucial de rester mobilisés et de voter pour élire un maximum de candidat-es CGT dans les CSE.

Ces élu-es défendront les intérêts collectifs et individuels des salarié-es de tous les métiers car la CGT Radio France, organisée en union (SNRT-CGT pour la grande majorité des métiers, SNJ-CGT pour les journalistes et SFA pour les artistes), représente l'ensemble des salarié-es de l'entreprise.

**Au deuxième tour, confirmons ce premier résultat
Votez et faites voter CGT !**

Paris, le 27 juin 2023